



SARRAZIN+PLOURDE
solutions taillées sur mesure

Me Eric McDevitt David
Téléphone : 514 360-0186
Courriel : edavid@sarrazinplourde.com

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE (SDE)

Montréal, le 12 avril 2024

Maître Véronique Dubois
Secrétaire

Régie de l'Énergie

500, boulevard René-Lévesque Ouest, 2e étage, Bureau 5.100
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : R-4244-2023

Demande d'autorisation pour réaliser un projet d'investissement visant le raccordement d'un nouveau site d'injection de GSR et la réhabilitation d'une conduite à Sainte-Sophie

N/D: 0502-0001

Chère consœur,

Vous trouverez ci-joint la demande de paiement de frais (DPF) de l'Association des consommateurs industriels de gaz (ACIG).

Vous constaterez que cette DPF totalise 12 275,03\$ puisqu'elle fait mention des heures réelles. Cependant, nous comprenons que dans sa lettre du 23 février 2024 (A-0020), la Régie a statué que les intervenants bénéficieraient d'un budget de participation forfaitaire maximal de 8000\$, taxes en sus. Nous soumettons que la participation de l'ACIG a été utile au délibéré de la Régie.

En espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos cordiales salutations.

SARRAZIN PLOURDE s.a.

Eric McDevitt David,
Avocat / Associé
EMD/jsb

pj